

Dossier spécial : Journée du travail



OBSERVATOIRE
PHAROS

Pluralisme culturel
et religieux



DOSSIER SPÉCIAL

JOURNÉE
MONDIALE DU
TRAVAIL

1er mai 2020

Observatoire Pharos

33 rue Godot de Mauroy

contact@observatoirepharos.com

<http://www.observatoirepharos.com>

Cette publication a été réalisée par l'Observatoire Pharos dans le cadre de la journée mondiale du travail. Le contenu des articles ne reflète pas nécessairement le point de vue de l'organisation mais celui de leurs auteurs respectifs.

Les documents qui se trouvent sur le site Internet de l'Observatoire Pharos peuvent être reproduits ou affichés, distribués ou utilisés publiquement à des fins non commerciales, mais seulement en présence de la mention de l'Observatoire Pharos et, le cas échéant de l'auteur (Observateur junior), comme en étant la source.

© Observatoire Pharos, mai 2020

Crédits photos couverture :

Image par Quang Nguyen vinh de Pixabay

Image par Thomas Gerlach de Pixabay

Image par StartupStockPhotos de Pixabay

Image par Dominique Devroye de Pixabay

Image par analogicus de Pixabay

L'Observatoire Pharos

L'Observatoire Pharos est présidé par M. Jean Arnold De Clermont et dirigé par M. Pierre Morel. Il constitue une plateforme de réflexion-action, fédérant un réseau d'étudiants, de chercheurs, journalistes, activistes, diplomates autour des questions de pluralisme des cultures et des religions.

Le site internet en accès libre est dédié à la production d'une veille d'actualité. Depuis sa création, l'Observatoire a publié près de 1500 articles, couvrant 65 pays. Près de 40 bénévoles, nommés Observateurs Juniors publient régulièrement. L'Observatoire Pharos s'engage aussi sur le terrain en étroite collaboration avec des partenaires locaux. Depuis 2016, la plupart de ces actions s'inscrivent dans un programme de soutien aux défenseurs du pluralisme.

ÉDITO

À l'occasion de la **journée mondiale du travail**, les bénévoles de l'Observatoire Pharos publient un état des lieux de la situation du travail dans le monde au prisme du pluralisme culturel et religieux. Ils réunissent dans ce dossier leurs analyses. Après l'article sur les pays du Golfe signé Anouchka Linglart, gagnante avec ce dernier de la première édition de notre Prix Observateur Junior, retrouvez les analyses de nos bénévoles sur les pays suivants : Arabie saoudite, Tunisie, Madagascar, Inde, Corée, Canada, Allemagne et les Balkans.

Pour vous abonner aux veilles : <https://www.observatoirepharos.com/sabonner/>



[@ObsPharos](#)



[@ObservatoirePharos](#)



[Observatoire Pharos](#)

Table des matières

Dans l'intimité des foyers du Golfe, l'exploitation silencieuse des travailleuses domestiques migrantes	5
Le travail féminin en Arabie saoudite.....	9
Les travailleuses du sexe en Tunisie : un métier en voie de disparition ?	13
L'avenir de la profession de chanteur de Hira gasy au regard du déclin de la religion traditionnelle malgache.....	17
En Inde, le confinement touche particulièrement les travailleurs journaliers	22
Coréens d'Asie Centrale : une minorité modèle d'intégration socioéconomique en recherche d'opportunités.....	26
Au Canada : renouer avec les savoirs et pratiques autochtones un remède pour résoudre la crise globale	30
Allemagne : l'Église, un employeur comme les autres ?	34
Profession journaliste : entre risques et renouvellement d'un métier qui souhaite briser la configuration ethno-nationale des sociétés balkaniques	37



Dans l'intimité des foyers du Golfe, l'exploitation silencieuse des travailleuses domestiques migrantes



Anouchka LINGLART

À Sciences Po Lille en master de Stratégie, Intelligence et Gestion des risques, Anouchka a eu l'opportunité de se spécialiser en RI. Grâce à des cours sur la géopolitique du Moyen-Orient et l'histoire de l'Islam, elle s'est familiarisée avec les tensions culturelles et religieuses de la région.

En janvier 2020, Manille [interdit le déploiement de travailleurs vers le Koweït](#) après que le corps d'une domestique philippine, Jeanelyn Villavende, ait été retrouvé sans vie, torturé par ses employeurs koweïtis. Cependant, dès février, les [Philippines lèvent la restriction](#). Malgré la fréquence de pareils événements, la condition des travailleuses migrantes dans les pays du Golfe – à savoir l'Arabie saoudite, Bahreïn, les Émirats arabes unis, le Koweït, Oman, le Qatar – demeure aujourd'hui peu connue du grand public. À l'inverse, la situation des hommes est davantage documentée, puisque ceux-ci travaillent collectivement dans des industries comme la construction. Pourtant, ce sont les femmes domestiques qui constituent la main d'œuvre la plus importante et [croissant le plus rapidement](#) au sein du Conseil de coopération du Golfe. La moindre attention accordée à celles-ci s'explique par une expérience migratoire vécue beaucoup plus individuellement, notamment en raison de la quasi invisibilité de leur environnement de travail.

Bien que les servantes étrangères aient toujours été présentes dans les riches foyers du Golfe, cette tendance s'est étendue à un plus large public dans les années 1970, au lendemain du choc pétrolier. Elles représentaient ainsi 1.65 million d'habitants dans la région en 2016. En Arabie saoudite, les employées de maison constituent [76.7% des travailleuses non citoyennes du pays](#). La plupart proviennent du Sri Lanka, d'Inde, des Philippines, du Bangladesh et un nombre grandissant d'Afrique. Souvent, elles quittent leur pays d'origine pour fuir des forces socio-politiques, économiques et culturelles discriminatoires, mais peinent finalement à s'épanouir dans le Golfe.

Le système de la Kafala ou les pleins pouvoirs à l'employeur

Dans les pays du Golfe, les travailleuses migrantes sont perçues comme la propriété de leur employeur en raison du système de la [Kafala](#). Exigence absolue dans la région, la Kafala désigne une procédure qui contraint toute travailleuse étrangère, mais également ses homologues masculins, à avoir un sponsor défini, appelé kafeel. Ce dernier, un citoyen du pays d'accueil, devient son employeur et détient son passeport, l'empêchant ainsi de chercher un autre emploi et la rendant complètement dépendante.

Autrement dit, le kafeel reçoit des pouvoirs comparables à ceux de l'État, tandis que la servante se retrouve contrainte de supporter les mauvais traitements par crainte de perdre son statut de résidence. En particulier, elle se voit forcée de fournir des efforts considérables, pendant de longues heures de travail largement au-dessus des standards internationaux. Par exemple, les domestiques en Arabie saoudite travaillent en moyenne 63.7 heures par semaine – la [deuxième estimation la plus élevée au monde](#) – pour un salaire moyen de \$431. Outre ces horaires épuisants, le rythme intensif peut être accentué par l'obligation d'effectuer les tâches ménagères chez les proches de l'employeur, sans revenu supplémentaire. Ainsi, aux Émirats arabes unis, les domestiques n'obtiennent parfois pas un seul jour de repos mensuel.

De plus, si elles tentent de s'échapper, la presse locale publie des annonces destinées à les retrouver, tandis que leur offrir assistance constitue un crime. Elles sont alors [condamnées pour fuite et risquent l'expulsion](#). Lors d'une campagne de déportation de migrants illégaux organisée par l'Arabie saoudite en 2013, des cas de viol de la part des gardes ont été rapportés. Il convient toutefois de noter que les gouvernements du Golfe ont développé des refuges dédiés aux domestiques en fuite. Toutefois, leur impact à long-terme n'est pas garanti puisque pareils cas ne peuvent être conclus que par la déportation ou le retour au foyer du kafeel.

Une violence rendue systématique par le cadre intime de travail

Bien que le parrainage soit obligatoire pour tous les travailleurs migrants de la région, quel que soit le secteur, ce système s'avère d'autant plus pernicieux pour le personnel travaillant sous le toit du kafeel. Le foyer relevant du domaine privé, une marge de manœuvre plus conséquente est laissée à l'employeur pour exercer diverses formes de discrimination à l'égard de ses servantes. Ces dernières souffrent d'un [isolement permanent, à la fois physique, psychologique, social et culturel](#). Cette marginalisation peut aller jusqu'à l'interdiction totale de quitter le domicile, de recevoir de la visite et de posséder un téléphone.

Par ailleurs, le contrôle de l'employée est également organisé de manière à maintenir l'équilibre démographique, un enjeu de sécurité nationale dans le Golfe. C'est pourquoi l'employée doit apporter, à son arrivée, un test de grossesse négatif. Son activité sexuelle est également surveillée sur le long terme, dans certains cas par la [contraception forcée](#). La solitude la laisse de surcroît plus vulnérable aux risques d'harcèlement et d'agression de la part de l'employeur ou des autres hommes de la famille.

Aussi, les épouses, par jalousie, adoptent souvent des attitudes particulièrement dédaigneuses à l'égard des autres femmes du domicile. En particulier, la maltraitance physique et l'humiliation verbale sont la norme dans certains foyers. Ainsi, le cadre de travail privé facilite l'exploitation silencieuse des travailleuses migrantes. Leur traitement est laissé à la discrétion de l'employeur, par un transfert d'autorité revenant normalement à l'État.

L'exclusion des domestiques du droit du travail au motif de la dimension sacrée du foyer

En outre, la violence systématique dont souffrent ces domestiques étrangères est amplifiée par les lacunes législatives qui leur nient le statut d'employée. La justification des responsables politiques se résume à avancer que le foyer ne fait pas partie du domaine d'action publique. Ainsi, un [porte-parole du Ministère du Travail bahreïni](#) estime que « le personnel de maison doit être traité comme partie intégrante de la famille. Les disputes doivent être solutionnées en interne. Sinon, l'intimité du foyer est profanée ». Dès lors, les servantes ne sont pas considérées comme travailleuses au regard de la loi, comme l'indique le Code du Travail à Oman. En effet, la Partie II Article 2 précise que « les dispositions de cette législation ne s'appliquent pas aux [...] personnes dans la famille de l'employeur, qui vivent avec et dépendent de lui. »

Face à l'ampleur de cette exclusion, certaines organisations de défense des droits de l'homme n'hésitent pas à qualifier la situation d' « [esclavage sous contrat](#) ». Au-delà de refuser au personnel de maison les droits accordés aux autres travailleurs, la loi légitime explicitement l'infériorité des salaires des domestiques femmes par rapport à leurs homologues masculins. En outre, leur [rémunération dépend de leur nationalité](#), les servantes philippines recevant par exemple des revenus plus élevés que les ressortissantes du Sri Lanka. Récemment, les préférences religieuses ont également donné l'avantage aux employées musulmanes plutôt que chrétiennes, par crainte que ces dernières influencent l'éducation des enfants.

Ces politiques inégales violent la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale de 1969, ainsi que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes de 1981. Pourtant, les monarchies du Golfe sont toutes États parties à ces traités. En revanche, aucune n'a ratifié les Conventions sur les travailleurs migrants de 1949 et 1975. De même, les 29 États ayant ratifié la Convention de 2011 concernant le travail décent pour les travailleurs domestiques ne comprennent aucun pays du Golfe. Ces derniers n'ont pas non plus pris part à la Convention sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, entrée en vigueur en 2003. Il apparaît donc que la construction sociale des domestiques étrangères en tant que composante du foyer intime entraîne une réticence à reconnaître leurs tâches comme du labeur.

De timides réformes qui ne masquent pas la discrimination persistante entre domestiques étrangères et les autres travailleurs

Néanmoins, il convient de souligner quelques avancées vers une réforme de ce système. En particulier, en 2012, Bahreïn, dont le Code du Travail pour le Secteur Privé de 1976 exempte « les servants domestiques et les personnes considérées comme telles » de ses dispositions, a finalement décidé de leur accorder un congé annuel et le recours à la médiation en cas de conflits sociaux. Depuis 2017, les kaleef bahreïnies sont également contraints de [détailler dans un contrat](#) la nature précise des travaux de leurs employées de maison, ainsi que les heures et jours de repos. Même le Qatar, qui a longtemps refusé d'aborder la question, a approuvé la [Loi No. 15 de 2017](#) sur le personnel domestique. Cette dernière leur garantit 10 heures quotidiennes de travail au maximum, un jour de repos hebdomadaire et trois semaines de congé annuel.

Cependant, malgré ces nouvelles réglementations ayant essentiellement trait au repos, la discrimination entre employées domestiques et autres travailleurs persiste. A titre d'illustration, en Arabie saoudite, les premières peuvent travailler jusqu'à 15 heures quotidiennes tandis que la loi limite la journée des seconds à huit heures. En outre, ces progrès demeurent limités par [l'absence de suivi](#). En raison de la quasi-sanctuarisation du foyer dans la culture du Golfe, les inspecteurs du travail ne sont pas autorisés à le pénétrer, de même que les représentants de l'État et le personnel de l'ambassade.

Il est également important de rappeler l'inexistence d'une société civile indépendante dans le Golfe. Par conséquent, les migrantes ne savent pas quelles actions entreprendre en cas de violation de leurs droits fondamentaux. Elles n'ont pas non plus accès aux services de traduction, exacerbant ainsi leur vulnérabilité. Ainsi, en 2013 en Arabie saoudite, la servante sri lankaise [Rizana Nafeek](#) a été décapitée, accusée du meurtre du bébé dont elle s'occupait. D'une part, son exécution constituait une enfreinte à la Convention des droits de l'enfant puisqu'elle était mineure au moment des faits. D'autre part, ses aveux ont été obtenus sous la contrainte et sans assistance linguistique, soulignant à nouveau l'absence de toute protection à l'égard des domestiques migrantes.

Image : *A Domestic Worker in Lebanon*. By [Jared Rodriguez](#). CC BY-NC-ND 2.0

Pour aller plus loin...

- [Observatoire Pharos – Qatar : Les travailleurs migrants démunis face aux températures meurtrières.](#)
- [Cornell International Law Journal – Hope for reform springs eternal: How the sponsorship system, domestic laws and traditional customs fail to protect migrant domestic workers in GCC countries](#)
- [Human Rights Watch – Migrant Domestic Workers: Overworked and Underprotected](#)



Le travail féminin en Arabie saoudite



Mhia RAWNAK

Diplômée de Sciences Po Bordeaux, Mhia Rawnak est passionnée par le monde arabe. Les enjeux de cette région complexe qu'est le Moyen-Orient, qui peine à s'affranchir du « siècle des excès », est un de ses sujets d'études privilégiés.

Depuis l'arrivée au pouvoir du jeune prince héritier Mohammed Ben Salmane (MBS) en juin 2017, le royaume saoudien est entré dans une nouvelle phase qu'on peut qualifier d'« [d'ère moderne](#) ». Celle-ci impacte les diverses sphères de l'État Saoudien : ses dimensions économiques, sociales et, dans une moindre mesure, politiques.

En cette journée du 1^{er} mai, fête du travail, il s'agira d'offrir un aperçu du travail féminin en Arabie Saoudite. Cette problématique est transversale, touchant à la fois les conditions féminines et le travail. Plus encore, ses évolutions sont un indice du degré de libéralisation du régime saoudien.

En toile de fond, des réformes économiques nécessaires...

Certes, la sphère économique concentre la majorité des efforts de réformes du gouvernement : [le plan « Vision 2030 »](#). Les réformes veillent à la stabilisation d'une économie libérale, facteur de croissance économique durable. Des réformes mises en œuvre aussi bien chez ses partenaires occidentaux (Allemagne, France, États-Unis) que chez les BRICS (Russie, Chine, Inde). Ces politiques économiques sont nécessaires si le royaume souhaite s'affranchir du modèle vicieux de « l'économie rentière », à l'image de ses voisins du Golfe. Plus encore, si cet affranchissement n'est pas réalisé, au moins partiellement, l'Arabie Saoudite se dirigera vers un déclin aussi bien économique que politique. Déclin préjudiciable dans une région, aussi instable géopolitiquement, qu'est le Moyen-Orient.

...qui impactent durablement la sphère sociale, et notamment le travail féminin

Pour autant, par effet de ricochet, la sphère économique induit des changements conjoncturels et structurels au sein de la société. En effet, face aux difficultés croissantes de l'économie saoudienne, il s'agit d'inciter fortement l'ensemble de la population native saoudienne à travailler de manière durable. [Le plan de « saoudisation » du marché du travail](#) s'inscrit dans ce sens, portant en son sein, des discriminations à l'égard des travailleurs étrangers.

Ainsi, [les femmes, qui représentent près de 45 % de la population, ne sont désormais plus exclues de cet effort collectif, moteur de la croissance économique durable.](#)

En effet, 63 % des diplômés sont des femmes, et la participation des femmes sur le lieu de travail était, jusqu'à peu, d'environ 10-12 %. Grâce aux différentes réformes, elle s'élève actuellement à environ 23 % dans la lignée du plan « Vision 2030 », selon [les données de la Banque Mondiale](#).

L'interdiction de la « Al Ikhtilat » (la mixité dans les lieux publics) est atténuée. Ainsi, la liberté de circulation est élargie grâce à l'autorisation du permis de conduire aux femmes en juin 2018.

Aussi, depuis le printemps 2018, une grande partie du secteur public leur est désormais ouverte grâce à des postes-clé dans les domaines juridique et sécuritaire : les douanes, la magistrature, le barreau, le notariat, [l'armée](#). Le secteur de la diplomatie n'est plus réservé aux hommes. Depuis février 2019, la princesse Reema bint Bandar Al Saoud est devenue la première femme à occuper la fonction d'ambassadeur aux États-Unis. Cette nomination, qui succède à celle du prince Khaled Ben Salmane, frère cadet de MBS, n'est pas anodine. En effet, la princesse est considérée comme une avocate des droits des femmes.

[Quant au secteur privé, il observe un « boom » conséquent des emplois féminins, notamment dans les secteurs de la vente au détail et de l'entrepreneuriat.](#) En effet, celui-ci offre une certaine souplesse aux femmes des classes moyennes et populaires, parfois peu instruites, contraintes par des impératifs familiaux (mères divorcées et isolées) grâce à des moyens peu onéreux. Il permet également de mesurer la viabilité de l'activité démarrée et ainsi la développer, de manière efficiente, si elle s'avère comme une source durable de revenus.

Pour autant, les activités observées demeurent, pour le moment, cantonnées aux activités « traditionnellement » dévolues aux femmes, à l'image des activités de traiteur et de couture. Peu de femmes ont pu développer des activités dans les secteurs régaliens à l'image de l'énergie ou encore du commerce international. Dans le secteur public, les secteurs de l'ingénierie et de l'architecture demeurent légalement restreints.

En effet, les réticences demeurent grandes aussi bien [pour des questions de genre et de religion](#) que pour celles de la peur du déclassement social.

Celles-ci sont partagées par les hommes et les femmes elles-mêmes. Le rôle des mères est paradoxalement ambigu. Une partie conséquente de celles-ci souhaitent un bon parti pour leur fille. Ainsi, elles ont peur que celle-ci ne puisse se marier si elle s'avère « trop instruite ». Dans ce sens, le film « Wadja », réalisée par la réalisatrice saoudienne Haifaa Al-Mansour en 2012, narre le quotidien d'une petite fille saoudienne Wadja. Celle-ci souhaite faire du vélo avec son jeune voisin Abdullah. Cette aspiration, parmi d'autres, est combattue aussi bien par les hommes, à commencer par son père que par les femmes (mère, institutrices) qui

l'entourent. Le modèle prôné est celui d'une institutrice dans une école pour filles. Pour autant, prenant conscience progressivement des inégalités que subissent les femmes, la mère de Wadja lui offre le vélo tant attendu permettant la course couronnant la victoire de Wadja.

En outre, pour une majeure partie des natifs Saoudiens, travailler est majoritairement considéré comme une activité « déclassante ». En effet, ils ont vécu pendant près d'un demi-siècle, tout comme leurs voisins du Golfe, une vie de relative abondance ne nécessitant pas des travaux physiques contraignants. La rente pétrolière assurait des conditions de vie décentes et même favorables avec l'émergence de nouvelles grandes familles.

Les mutations économiques et sociales sont ainsi difficilement concevables pour les aînés alors qu'elles sont favorablement accueillies par les jeunes. Prochaine force démographique du pays, près de 50 % de la population a moins de 25 ans, ceux-ci pourront inciter le gouvernement à davantage légiférer en matière d'accès équitable au marché du travail.

... mais, un système politique encore réfractaire aux droits humains

Face aux réticences des aînés, la question [des discriminations des femmes](#), fréquemment relevées par les organisations internationales, ne suscite pas l'encouragement d'une partie des femmes. Aussi, la représentation politique féminine demeure faible, malgré les avancées notables en la matière, pour des raisons essentiellement d'imaginaires traditionnels. Depuis 2011, elles peuvent participer aux [élections municipales](#), dont les dernières ont eu lieu en 2015 et ont vu seulement 14 femmes élues.

Par ailleurs, les militants des droits humains demeurent strictement encadrés par le gouvernement. Il s'agit de limiter les voix critiques afin de présenter « l'unité saoudienne », notamment sur la scène internationale, telle que [le patronage du G20 à l'automne 2020](#). En effet, pour le gouvernement, les stratégies de « soft-power » du royaume, dont le « hard-power » est particulièrement développé, ne peuvent véritablement être efficaces qu'en cas de situation de « représentation unie ». D'où, [les arrestations massives de militants des droits humains, notamment Loujain Al-Hathloul](#), qui continuent sous le gouvernement de MBS. Pour celui-ci, la stabilité du régime est en jeu à l'heure où la recomposition régionale porte en elle des risques de déstabilisation du royaume.

D'une part, le retrait progressif, depuis la présidence de Barack Obama, de ses alliés Américains (Pacte de Quincy, 1945) font prendre conscience au royaume de la nécessité d'établir ses propres stratégies de défenses et d'influences, notamment depuis [l'affaire Jamal Khashoggi](#). Ainsi, faisant fi d'un demi-siècle de posture idéologique, [le royaume a amorcé un rapprochement avec Israël](#) face à l'ennemi commun qu'est la théocratie iranienne. Si l'argument géopolitique est premier dans ce rapprochement, la dimension symbolique est grande. [La rencontre entre le monarque saoudien Salmane Ben Abdel Aziz et le rabbin de Jérusalem David Rosen](#), en février 2020, dans le palais royal en témoigne. Celui-ci est membre du conseil d'administration de [l'organisation KAICIID œuvrant pour le dialogue inter-religieux](#). Mais comme le pointe David Rosen, l'apaisement durable est tributaire de la résolution de la question palestinienne, qui demeure essentiellement géopolitique et non uniquement religieuse. La solution prônée par le royaume, comme la majorité du monde arabe, est l'établissement de deux États équitablement répartis géographiquement, même si le plan « Trump », dévoilé en janvier 2020, est en faveur d'Israël.

D'autre part, dès sa création, le royaume s'est engagé sur la voie du « leadership » du monde musulman. Depuis près d'une décennie, force est de constater la montée en puissance de ses alliés et de ses rivaux dans la région, telles que la Turquie et la [Russie](#).

Parallèlement, cette oppression pour des questions de stabilité suscite de [vives critiques](#) des ONG, de l'Union Européenne et des Nations Unies. Mais, les efforts sur le plan économique et social sont notés afin de ne pas marginaliser un partenaire essentiel dans la région. Particulièrement, la marginalisation risque d'entraver, probablement, les efforts de démocratisation du royaume.

La libéralisation du régime est en marche mais elle demeure strictement encadrée par l'État saoudien eu égard aux précédents de l'Histoire (pays de l'ex-bloc soviétique). Seul l'avenir nous dira si ces stratégies, dont le travail accessible à tous est un pilier, s'avéreront efficaces aussi bien pour l'économie saoudienne que pour le bien-être des Saoudiennes et des Saoudiens. Après tout, comme le dit Voltaire : « le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, le vice et le besoin. ».

Image : *International women day*, [Un avenir en évolution : le rôle des femmes en Arabie saoudite](#), Jeddah Arabie saoudite, 31 janvier 2018

Pour aller plus loin...

- [Observatoire Pharos, les réfugiés, une question marginale au sein du Royaume saoudien ?](#)



Les travailleuses du sexe en Tunisie : un métier en voie de disparition ?



Anna GRASSO

Lors de son deuxième Master religion et société à l'IEP d'Aix-en-Provence et suite aux divers événements au cours de l'année 2010-2011, elle a rédigé un mémoire de recherche sur le rapport entre la religion et l'État en Tunisie au lendemain de la révolution du jasmin. En 2012 elle a obtenu un Contrat Doctoral pour approfondir ce travail. Elle a eu l'opportunité d'enseigner les relations internationales aux étudiants en deuxième année de Sciences Po-Aix.

En Tunisie la journée internationale du travail est une célébration incontournable qui fait partie de la tradition de ce pays depuis bien longtemps. En effet, [ce sont les syndicats français puis tunisiens](#) qui vont imposer cette tradition avant même l'indépendance du pays en 1956. Cette célébration s'est ancrée dans la tradition nationale surtout grâce à l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (UGTT), la plus importante centrale syndicale du pays née en 1946. Encore aujourd'hui la célébration se déroule principalement dans la place Mohamed Ali, [siège de l'UGTT](#). De plus, en dépit du conflit idéologique qui existe au sein de ce pays entre « modernistes » et « conservateurs », les droits des travailleurs est un sujet qui fait l'unanimité. En effet, [comme soulignent Patrick Haenni et Husam Tammam](#), le parti islamiste tunisien (Ennahda) « a été le premier parti islamiste à célébrer le 1^{er} mai, 'fête des ouvriers' en arabe ('eid al-'umâl). La question sociale occupa rapidement une certaine place dans les prêches délivrés par les cadres du mouvement, lequel s'attela à développer une littérature de base sur la question. »

Partout dans le monde cette journée est synonyme de reconnaissance des luttes des travailleurs et des travailleuses. Dans le cadre de ce dossier spécial, nous avons choisi de traiter du droit d'une certaine catégorie de travailleuses dont le travail est souvent considéré comme sujet tabou : les travailleuses du sexe, connu aussi comme étant le plus vieux métier du monde. Le sociologue Lilian Mathieu a rédigé un ouvrage sur le thème de la Mobilisation des prostituées. Ce dernier, traite, entre autres, du cas

des différents collectifs qui se sont constitués depuis les années 1960 dans les pays occidentaux afin de protéger les droits de ces travailleuses. Ces actions auraient servi à promouvoir une nouvelle image, moins dévalorisante, de la prostitution comme un « métier comme les autres ». Bien que cela fasse moins l'objet de recherches, l'enjeu de la reconnaissance du métier de prostituée existe aussi bien dans les pays du Sud. Ainsi, nous avons choisi de présenter le cas des travailleuses du sexe en Tunisie afin de comprendre le statut de ce métier, son rapport avec les partis et autres groupes religieux (et non-religieux) lors de l'après-révolution, les tentatives de mobilisation de ces dernières.

Cadre historique et juridique

La prostitution en Tunisie n'est pas un phénomène récent et existe depuis l'antiquité. Dans leur livre *Marginales en terre d'Islam* (1992), Abdelhamid et Dalenda Larguèche font remonter l'existence d'une prostitution organisée au début de la période ottomane (XVI^e siècle). Néanmoins, ce sera lors de la période du Protectorat français (1881-1956) que ce métier sera de plus en plus encadré géographiquement (confiné dans certains espaces centraux mais marginaux) et juridiquement (avec la mise en place d'une législation afin de contrôler les activités et la santé de ces filles). Les autorités coloniales vont réglementer cette profession au niveau municipal puis national. Pour l'historienne Christelle Tarraud, ces derniers voyaient la réglementation de ce marché sexuel comme indispensable et avaient pour ambition de le « canaliser, l'encadrer, le domestiquer, le civiliser ». L'arrêté municipal du 16 mars 1889 fixe un premier cadre légal : « il autorise cette activité dans l'espace d'un bordel ou bien un domicile particulier ; l'âge limite est fixé à 50 ans ; il prévoit la mise en place d'une police des mœurs qui surveille ces filles et qui organise des visites médicales une fois par semaine ; il incite à délimiter l'emplacement de ces lieux réglementés dans des espaces marginaux (loin des lieux de culte, des écoles...) ». Mais ce sera surtout l'arrêté du 30 avril 1942, composé de [plus de 50 articles](#), qui réglementera le travail du sexe à échelle nationale. Ce texte déclare que ces filles : 'doivent respecter des mesures d'hygiène et payer des impôts. De plus, la fonction de proxénète est aussi reconnue. Cela concerne des femmes de plus de 35 ans qui ont eu l'accord de leur mari. D'autres critères sont aussi mis en place pour encadrer cette profession : 'la prostituée doit être âgée entre 20 à 50 ans, ne pas être mariée, ne pas avoir de maladies (mentales, des MST...). C'est le [Service de prévention des mœurs et de la moralité publique](#) (le bureau des mœurs) qui, sous l'autorité du Ministère de l'Intérieur et du Ministère de la Santé, régit cette fonction au quotidien.

Jusqu'à récemment, il existait des maisons closes dans plusieurs villes en Tunisie (Tunis, Sousse, Kairouan, Sfax). A Tunis, tout le monde connaît le célèbre impasse Sidi Abdallah Guech localisé dans la médina. Même avant la période du protectorat, cet espace faisait partie des différents lieux de prostitution de la ville. Néanmoins, au fil du temps, la prostitution « légale » dans la capitale sera concentrée exclusivement dans ce lieu qui va être isolé des autres ruelles et dont l'accès se fera uniquement par une grande porte en fer.

Parallèlement à ces prostituées « légales » il existe aussi tout un réseau de prostitution « clandestine » – bien que cela soit puni par le Code pénal ([notamment les articles 231 et 232](#)). Ces articles prévoient une peine de « de 6 mois à 2 ans d'emprisonnement et de 20 à 200 dinars d'amende » pour les prostituées clandestines et une peine de « un à trois ans et d'une amende de cent à cinq cents dinars » pour leurs éventuels proxénètes.

Rapport au religieux (et d'autres acteurs) dans l'après-révolution

Contrairement à cet esprit de liberté qu'on atteste dans d'autres champs (politique, associatif...), l'après-révolution (du 14 janvier 2011) a marqué une période de crise pour ce secteur. Les conditions d'exercice sont devenues de plus en plus strictes. Cela est lié non-seulement à l'émergence et la popularité initiale de partis et associations religieux (2011-2013) mais aussi à l'inaction d'autres acteurs tels que les partis politiques « laïques » ou bien les militant.e.s féministes.

Depuis la révolution, des décisions politiques et des actions militantes d'acteurs religieux ont visé ce secteur d'activité. Ainsi, [une des décisions du parti islamiste Ennahda](#) (vainqueur des premières élections libres du pays le 23 octobre 2011) a été celle de la fermeture des bordels les vendredis (jour de la grande prière) ainsi que lors du mois du Ramadan. D'autre part, de nombreuses opérations commando par des militants salafistes ont été menées pour tenter d'incendier ou bien d'évincer les travailleuses du sexe des maisons closes du pays sous prétexte que ces lieux « [répandent la débauche et le vice](#) ». Le [18 février 2011](#) ces derniers tentent de s'attaquer au quartier de Sidi Abdallah Guech de Tunis mais ils seront bloqués par les forces de l'ordre. Les maisons closes dans d'autres villes du pays n'ont pas la même chance. [A Sousse, Médenine, Sfax et Kairouan](#) plusieurs de ces lieux seront incendiées et les prostituées pourchassées et frappées.

Malgré ces attaques, [ces travailleuses ne reçoivent pas beaucoup de soutiens](#). En effet, les autres partis politiques refusent de défendre publiquement ces femmes afin d'éviter de perdre des potentiels électeurs et les mouvements féministes n'écoutent pas les demandes de ces dernières considérant la prostitution en tant que forme d'exploitation. En 2016, la Tunisie adopte [la loi organique n°2016-61](#) relative à la prévention et la lutte contre la traite des personnes. Cette loi « vise à prévenir toutes formes d'exploitation ». Il fait notamment référence à la lutte contre « l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle ». Ainsi, bien que ce texte semble destiné à réprimer la prostitution « clandestine », nombreux seraient ceux qui s'appuieraient sur cette loi [pour demander la fermeture définitive de tous les bordels « légaux »](#).

Mobilisation pour la défense et la conservation de ce métier

Depuis la révolution du 14 janvier 2011, beaucoup constatent la lente disparition de ce métier. Ainsi, ils ne restent [plus que deux lieux de prostitution « légale » dans les villes de Tunis](#) (10 maisons closes dans l'impasse Sidi Abdallah Guech) et de Sfax (seulement 15 prostituées dans un seul bordel). Ces fermetures obligent [les prostituées à devoir exercer dans la clandestinité](#), les exposant aussi bien à des risques en termes de violence que des risques sanitaires. Néanmoins, des voix s'élèvent pour dénoncer cette politique d'éradication.

Les travailleuses du sexe tunisiennes [ont décidé de prendre la parole elles-mêmes et de manifester pour défendre leur profession](#). Ainsi, elles « revendiquent le droit de travailler dans les mêmes conditions qu'avant : protégées, soignées et surveillées par le ministère ». C'est notamment dans la ville de Sousse, que ces dernières ont protesté contre la fermeture de leur maison close suite aux pressions d'acteurs salafistes. Cette décision les a obligés à se mettre au chômage sans plus de ressources. Ainsi, [elles ont choisi de porter l'affaire devant le tribunal](#)

[administratif et ont porté plainte contre le ministère de l'Intérieur. Le 11 mars 2014 certaines d'entre elles sont venues manifester leur mécontent devant le siège de l'Assemblée Nationale Constituante](#) (le parlement tunisien).

D'autres acteurs appuient aussi ces revendications. Le docteur Abdelmajid Zahaf, un médecin de Sfax qui a connu et soignée ces prostituées, craint pour la fin de la prostitution « légale », qu'il considère comme étant le seul système qui leur garantit « d'être payées, un toit sur la tête, et de ne pas être victimes de violence ». La directrice d'une des maisons closes de Tunis redoute l'impact néfaste d'une éventuelle fermeture sur les clients de ces lieux. Elle considère que la prostitution permet de pallier la frustration sexuelle au sein de la population et de limiter le risque « [d'agressions sexuelles, d'incestes, voire de meurtres](#) ». Cette position est partagée [par un artiste habitué des bordels de Tunis](#) qui considère qu'il est indispensable de conserver « des espaces régulateurs pour endiguer les pulsions ». Ainsi, en dépit de sa mauvaise réputation, le métier de prostituée semble aussi être reconnu par certains comme une activité d'« utilité publique ».

Image : *Shereen El Feki est l'auteur de Sex and the Citadel : Intimate Life in a Changing Arab World et écrit pour BBC Arabic. 2019, [BBC](#).*

Pour aller plus loin...

- EL FEKI Shereen, 2013, Sex and the Citadel : Intimate life in a changing Arab World, New York, Pantheon.
- LARGUÈCHE Dalenda & Abdelhamid, 1992, Marginales en terre d'Islam, Tunis, Cérès.
- TARROD Christelle, 2003, La prostitution coloniale : Algérie, Tunisie, Maroc (1830-1962), Paris, Payot.



L’avenir de la profession de chanteur de Hira gasy au regard du déclin de la religion traditionnelle malgache



Jonas RAZANADRAKOTO

Titulaire d’un Master Recherche en histoire de l’Afrique, Jonas est passionné par l’étude des phénomènes religieux et s’est spécialisé sur l’histoire du Madagascar. Il a notamment écrit un premier mémoire sur les stratégies missionnaires et malgaches dans la christianisation de Sainte-Marie (1837-1881), et un second sur les rites chrétiens et traditionnels dans la christianisation de Sainte-Marie de Madagascar (1837-1960).

Hira gasy : présentation

Les hira gasy – littéralement chants malgaches – sont des spectacles traditionnels originaires des hauts plateaux ruraux centraux de Madagascar. Interprété par des troupes de chanteurs et danseurs costumés, cet opéra populaire fait partie intégrante du patrimoine immatériel malgache. Il se compose de longues performances structurées qui alternent kabary (discours traditionnel malgache), musiques, chants, danses et théâtre et est joué lors de cérémonies et événements festifs familiaux, religieux ou communautaires. Les instruments utilisés sont la flûte (sodina), des violons de fabrication locale (lokanga), des tambours militaires occidentaux (langonana) et des grosses caisses (amponga).

Les hira gasy voient le jour sous le règne d’Andrianampoinimerina au milieu du XIX^e siècle. Ils avaient alors essentiellement un rôle politique de mobilisation, d’éducation et de divertissement du peuple. Ils auraient été créés par le roi pour divertir les bâtisseurs de digues au moment de l’extension des rizières à partir du 1803. La royauté merina se servait également de ces chants [comme outils de communication](#) pour répondre aux différentes doléances du peuple.

Malgré leur ton léger et divertissant, [les textes des hira gasy ont gardé cette dimension politique durant la colonisation](#), et aujourd’hui encore ils sont l’expression des différentes préoccupations et plaintes des Malgaches (pauvreté, corruption, travail, et discrimination sont ainsi des thèmes récurrents).

On retrouve également les hira gasy au cœur de la religion traditionnelle malgache. Ils sont en effet souvent perçus comme sacrés et sont sollicités lors de la plupart des cérémonies rituelles telles que les secondes funérailles (*famadihana*). Le contenu des hira gasy, qui reprennent souvent les valeurs promues par la religion traditionnelle comme le respect de la famille et des ancêtres, en fait finalement un vecteur des principes religieux fondamentaux.

De nos jours, avec le déclin de la pratique de la religion traditionnelle malgache, nous pouvons nous interroger sur l’avenir du hira gasy, et plus spécifiquement sur l’avenir des acteurs de cet art traditionnel.

Nous nous intéresserons ainsi à la place du hira gasy dans la culture et la vie religieuse malgaches, pour finalement concentrer nos propos sur la profession elle-même, cet art traditionnel représentant un modèle économique particulier en constante évolution.

Hira gasy, religion et tradition : au cœur des cérémonies funéraires rituelles

Bien qu’il ne s’agisse pas de son unique espace d’expression, les hira gasy font partie intégrante depuis les années 1880-1890 des cérémonies rituelles de la tradition malgache, et notamment des cérémonies funéraires telles que le *famadihana*. Le *famadihana* ou « retournement des morts » est une cérémonie essentielle dans la pensée malgache selon laquelle les ancêtres communiquent avec les vivants et agissent dans tous les domaines de la vie quotidienne. Il s’agit alors de rendre hommage aux ancêtres qui en expriment le besoin au cours d’un rêve du doyen de la famille, par le changement des lamba (ou draps) et nattes des membres du tombeau familial.

Généralement les *famadihana* s’accompagnent de l’appel à une troupe de « hira gasy » pour une représentation personnalisée plusieurs jours voire plusieurs mois après la fin de la cérémonie. Les chants et les discours reprennent alors l’histoire familiale et mettent en scène le lien entre les vivants et leurs ancêtres. Ils symbolisent ainsi l’unité familiale. Sauf s’il est précisément sollicité par les ancêtres, aucune obligation rituelle n’est à l’origine de l’appel aux « *mpihira gasy* » (troupes de hira gasy). [Il s’agit plutôt de rendre l’événement festif et joyeux](#) : « On fait le hira gasy après la fête, il y en a qui le font un ou deux mois après le *famadihana*. Mais selon la tradition, le hira gasy est destiné à satisfaire ceux qui ne sont pas invités pendant le *famadihana*, tout le monde peut y assister, il n’y a pas de distinction » (homme de 49 ans).

Le recours au hira gasy agit comme un marqueur social et permet de rendre l’événement mémorable. Il est le reflet de la réussite sociale de la famille. Certains font même appel à plusieurs troupes : « La réputation des troupes fait aussi indirectement celle du commanditaire », selon Françoise Raison. Les *famadihana* représentaient jusqu’à la fin des années 1990 presque l’exclusivité des prestations des chanteurs de hira gasy (entretien téléphonique réalisé avec Monsieur Arsène Randrianarisoa, 55 ans, chef du *fokontany* (quartier) de *Miadanandriana*, 10 avril 2020).

Le discours porté par le hira gasy est lui-même marqué par la religion et les valeurs traditionnelles malgaches. En effet, les plaintes et doléances sont souvent adressées à Zanahary, entité créatrice dans la tradition malgache. Les représentations commencent et se concluent souvent par une prière. Des références aux valeurs traditionnelles malgaches mais aussi au christianisme peuvent cohabiter au sein d'une même performance. Il est intéressant de noter ici que les hira gasy ont intégré les églises et les messes protestantes, conjointement à son intégration dans les famadihana.

Mpihira gasy : une profession à part entière et une gestion particulière

Il convient à présent de s'intéresser aux ressorts, à l'organisation et au mode de vie des mpihira gasy, ainsi qu'à la gestion d'une troupe de hira gasy.

Il semble que le mpihira gasy ne soit pas considéré par l'opinion commune ni par les autorités officielles comme un métier à part entière en milieu rural. Il s'agit en général d'un travail secondaire et très souvent les mpihira gasy ont la double casquette de paysans-chanteurs (entretien réalisé avec Monsieur Justin Razafinandrianina, 35 ans, chanteur dans une troupe de hira gasy, 10 avril 2020). Les tournées des chanteurs de hira gasy se font d'ailleurs pendant la période des famadihana, c'est-à-dire durant la saison sèche (juin à septembre), lorsque l'agriculture n'est plus possible. Les hira gasy apparaissent donc plus comme un revenu complémentaire. Ce manque de considération peut être dû à l'interprétation générale de la culture. Elle est en effet plus souvent associée au divertissement et à la tradition qu'au travail. Même dans les sociétés occidentales, la nouvelle considération des métiers artistiques n'est que le fruit d'une évolution récente.

La charge et le travail fourni n'en sont pas moins très élevés. Au-delà des nombreuses représentations pouvant aller [jusqu'à 160 par an dans tout Madagascar](#), le travail d'écriture et de composition prend environ une année (Entretien téléphonique réalisé avec Monsieur Arsène Ransrianarisoa, 55 ans, chef du fokontany de Miadanandriana, 10 avril 2020). L'écriture se fait au bord de l'eau, de nuit pour le calme. Un juge (mpitsara) est chargé de vérifier et d'apporter les modifications nécessaires. Des répétitions régulières ont lieu, deux fois par mois et plusieurs fois par jour à l'approche d'une tournée ou d'une représentation. Les responsabilités sont multiples et partagées. [Le choix des costumes des femmes et leur confection font l'objet d'une longue réflexion](#), de même que l'organisation du calendrier des tournées et des revenus. Le calendrier doit en effet être arrêté avec les familles et il n'est pas rare qu'il faille l'adapter, en concertation avec la famille lorsque deux prestations se chevauchent.

Les troupes de hira gasy sont gérées à la manière d'une petite entreprise. L'administration des troupes est souvent faite [par une femme qui tient aussi le rôle de compositrice](#). Le contact avec les familles se fait un an avant le famadihana, à l'origine par l'envoi des plus jeunes dans les villages pour entamer les négociations avec la famille, et de nos jours par téléphone. Des contrats écrits sont signés, qui comprennent la prestation, le transport, la nourriture et le logement de la troupe sur place. Les revenus de la troupe dépendent de sa réputation dans Madagascar. Certaines sont très connues et sont même diffusées à la radio. Une troupe moyenne touche environ 1,2 million d'ariary indiquer l'équivalent en euro par prestation. Il s'agit ainsi d'une activité lucrative pour le niveau de vie rural. Hormis le compositeur et les

chefs de famille qui touchent une part plus élevée, cette somme est également répartie entre tous les membres de la troupe.

Enfin, quant au choix d'une carrière de mpihira gasy, il s'effectue autour de l'âge de 15 ans et suit l'individu jusqu'à la fin de sa vie. Ce métier se transmet généralement de génération en génération (entretien téléphonique réalisé avec Monsieur Justin Razafinandrianina, 35 ans, chanteur dans une troupe de hira gasy, 10 avril 2020).

Un avenir menacé ? Une profession en perpétuelle évolution

Pour finir, intéressons-nous à l'avenir des mpihira gasy et à son lien avec la religion.

[De nombreuses études](#) démontrent que les cérémonies de famadihana diminuent en quantité et en ampleur, pour des raisons économiques (baisse du niveau de vie et éclatement des richesses familiales). L'organisation d'un famadihana est coûteuse (zébus, porcs, transports, lamba, troupes de chanteurs) et les troupes de hira gasy sont souvent victimes des économies budgétaires qui doivent être effectuées. Les chanteurs de hira gasy sont progressivement remplacés par des moyens plus modernes tels que les CD ou la radio. Les cérémonies sont donc simplifiées lorsqu'elles ne sont tout simplement pas annulées.

Cet affaiblissement de la tradition annonce-elle une disparition du métier de mpihira gasy ?

S'il semble bien que l'art hira gasy soit menacé de disparition face à la concurrence d'autres chants et musiques étrangères, la baisse du nombre de famadihana ne semble pas inquiéter un mpihira gasy interrogé (entretien téléphonique réalisé avec Monsieur Justin Razafinandrianina, 35 ans, chanteur dans une troupe de *hira gasy*, 10 avril 2020). Les prestations des chanteurs de hira gasy se sont en effet diversifiées, pour s'adapter à cette évolution et les hira gasy interviennent de plus en plus au cours d'autres cérémonies familiales (naissances, circoncisions, mariages) ou officielles (inaugurations, fêtes villageoises ou nationales). C'est donc grâce à une diversification de son offre que le métier de mpihira gasy survit au déclin de la tradition et du famadihana. Le hira gasy est ainsi de nouveau en pleine évolution. Il tend progressivement à s'écarter de la religion et de la tradition pour ne plus représenter que le souvenir de l'histoire et des institutions passées de Madagascar. D'après le mpihira gasy interrogé, les prestations lors de famadihana représentent aujourd'hui la même proportion que pour les autres évènements familiaux et communautaires.

Il n'en demeure pas moins que les hira gasy restent très demandés et demeurent une activité lucrative, toute une génération de Malgaches cherchant à renouer le contact avec son passé et son patrimoine et y faisant donc régulièrement appel.

Aujourd'hui, le hira gasy tente également de s'exporter vers l'international grâce à certains de ses acteurs qui portent cet art à travers le monde. Des représentations exceptionnelles ont eu lieu à Paris en novembre 2018 et certains cherchent à inscrire le Hira gasy au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Image : Photo de Tsilavo Rapiera, 2015

[Pour aller plus loin...](#)

- Pour découvrir une performance de hira gasy :
<https://www.youtube.com/watch?v=UhhoH8B443o>
- Françoise Raison, « Parcours et métamorphoses du Hira Gasy », dans : L'étranger intime, Mélanges offerts à Paul Ottino, Université de la Réunion, 1995. P. 316.
- Gérard Althabe, « Le Hira gasy », Méthodes de calcul dans les sciences de l'homme. Bulletin de Liaison Sciences Humaines – ORSTOM, 7 1966, p. 37.



En Inde, le confinement touche particulièrement les travailleurs journaliers



Elora HERVÉ

Travaillant actuellement pour Singa, Elora a enchaîné les expériences dans les pays étrangers et au sein d'équipes multiculturelles. Persuadée que le respect des diversités culturelles et religieuses est nécessaire pour construire une paix durable, c'est par un volontariat onusien à la Cour pénale centrafricaine qu'elle a commencé à particulièrement s'intéresser à ce pays et à la veille.

Le 24 mars, le Premier ministre Narendra Modi annonçait un [confinement obligatoire](#) pour l'ensemble du pays prenant effet dès le lendemain. Cette annonce, attendue mais soudaine, a semé la confusion sans permettre une véritable préparation de la population et des acteurs économiques. Cela s'est notamment ressenti pour les travailleurs journaliers qui se sont retrouvés sans situation du jour au lendemain. Le cas de l'Inde est particulièrement inquiétant de par la grande précarité de l'emploi.

Déjà le 8 janvier dernier, près de 250 millions de travailleurs indiens descendaient dans les rues à l'occasion d'une [grève massive](#). Cette grève intervenait dans le cadre plus large de la [loi sur la citoyenneté](#) votée en décembre 2019 et largement dénoncée comme étant antimusulmane. Concernant le travail, les grévistes demandaient une protection contre la privatisation et la précarité de l'emploi ainsi qu'une hausse du salaire moyen. L'ensemble des professions, du privé au public et du tertiaire au primaire ont été impactés.

Le marché de l'emploi et le travail journalier

Selon la [Banque mondiale](#), la population active en Inde représente près de 520 millions de personnes soit un peu moins de la moitié de la population totale estimée à près d'1,3 milliards d'habitants. La population active se définit comme l'ensemble des personnes en âge de travailler qui sont disponibles sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi (population active occupée) ou qu'elles soient au chômage. La grande majorité des travailleurs sont des jeunes hommes. Selon la même source, les femmes

actives représentent uniquement 27% des travailleurs. La [pyramide des âges](#) indienne indique nettement la forte natalité mais celle-ci ne résulte pas en une force de travail proportionnelle puisque la mortalité infantile est également élevée. En effet, [63 enfants sur 1.000 naissances](#) meurent avant l'âge de cinq ans. Ces chiffres classent l'Inde au 167^{ème} rang sur 228 en matière d'[Indice de développement humain](#).

Le travail journalier renvoie aux travailleurs « à la journée » mais aussi à ceux qui ne disposent d'aucune protection légale et peuvent donc être renvoyés du jour au lendemain. En Inde, près de [90% de la population](#) est touché par ce travail informel ou non-organisé. Il faut noter ici que le travail informel en Inde (et en [Asie du Sud](#) plus largement) persiste. Il est particulièrement présent dans les domaines des industries manufacturières, la construction, le commerce et l'agriculture.

Dans un article d'Arnaud Kaba paru dans la [revue Autrepart](#), le chercheur s'intéresse aux raisons de la prédominance du travail ouvrier journalier auprès de jeunes indiens issus des villes comme des villages. Il a notamment interrogé les jeunes des quartiers à dominante musulmane issus des mouvements de population de 1992. Ces déplacements liés aux pogroms anti-musulmans et [émeutes interconfessionnelles](#) résultent de la destruction de la mosquée de Babur, à Ayodhya. Le sentiment d'insécurité des musulmans les a poussés à se rassembler dans des quartiers précaires, sous menace permanente d'expulsion. Beaucoup de jeunes de ces quartiers sont touchés par le chômage ou le sous-emploi. Ils sont très peu nombreux à travailler tous les jours. Le manque d'investissement dans les structures publiques, dans la santé et l'éducation seraient donc des facteurs de persistance du travail informel. En effet, dans les quartiers défavorisés ou en campagne, la formation professionnelle et la protection sociale n'atteignent pas les communautés.

Malgré tout, le travail est souvent vu comme une vertu. C'est une manière d'éviter à l'enfant de « trainer dehors ». Les enfants n'allant pas à l'école travaillent donc très tôt, vers 14 ans, voire avant. L'école serait alors davantage un chemin pour trouver un « vrai » travail, plus stable. L'illettrisme exclut, de fait, l'emploi permanent et qualifié.

Le travail de chantier, vecteur de déplacement des populations

Le travail à la journée est visible le long des routes menant vers les villes. En effet, de nombreux « sans-emploi » s'assemblent aux carrefours et attendent des tâcherons (petits entrepreneurs) qui les emmènent vers les chantiers pour y travailler sur la journée. Le salaire est dérisoire puisqu'il tourne autour de 130 à 200 roupies par jour (1,50 à 2,40€). Ce mode de travail peut être, paradoxalement, considéré comme le plus sécurisé par les travailleurs. En effet, les recruteurs proposant plusieurs mois de travail sur des chantiers lointains sont nombreux à faire des retenues sur salaire, du chantage ou encore refusent de donner nourriture et médicaments. Travailler à la journée possède l'avantage d'obtenir son salaire directement. Cet avantage a toutefois l'inconvénient de très peu permettre d'épargner.

Si le travail journalier peut être effectué à proximité du domicile ou dans la grande ville adjacente, certains travailleurs sont contraints de se déplacer sur le territoire national. C'est notamment l'absence d'emplois dans certains États (Bihar, Uttar Pradesh) qui pousse des millions de personnes à tenter leur chance dans les grandes villes ou États du sud. Le travail est alors éprouvant pour un salaire faible et des conditions de vie très pénibles (logements insalubres et surpeuplés, absence de protection sociale, etc.). Le peu d'argent de côté est expédié aux familles restées dans leurs régions d'origine. Selon des chiffres récents, près de

[30% de la population](#) est constituée de déplacés internes. Ce terme de déplacés internes est à différencier de la définition plus usuelle de l'[UNHCR](#) qui l'attribue aux personnes forcées de quitter leurs résidences « *notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits humains ou de catastrophes naturelles* ».

La vie de chantier a plutôt un effet de mixité des groupes communautaires. En effet, les règles de castes et les différences religieuses ne s'appliquent pas de façon aussi stricte que dans d'autres emplois. On parle de [règles de pollution](#) pour exprimer les « règles relatives à la conservation de la pureté propre à chaque caste qui interdisent aux individus de haute caste le contact avec les individus de caste inférieure, en particulier lors du partage du repas et de l'eau ». Ici, les groupes sont mixtes et les règles moins respectées.

Une précarité renforcée en période de pandémie du Covid-19

Le travail journalier touche donc des millions d'Indiens. La crise sanitaire actuelle se répercute nécessairement sur [l'économie mondiale](#) comme peuvent l'indiquer les chiffres des bourses mondiales, la chute du prix du pétrole ou les perspectives de croissance. Il en est de même en Inde pour l'ensemble des travailleurs. Cependant, la précarité du travail journalier impacte d'autant plus les Indiens qui ne bénéficient pas de la sécurité de l'emploi.

Des scènes [d'exode massif](#) de travailleurs urbains, contraints de retourner dans leurs villages se sont multipliées en Inde. Les déplacés internes n'ont souvent pas d'autres choix que de retourner dans leurs régions d'origine. Les bus et autres transports ont été pris d'assaut. C'est pourquoi beaucoup sont rentrés à pied, entamant parfois un périple de plusieurs jours ou semaines. Cet exode fait toutefois craindre la propagation du virus dans un pays où les installations sanitaires sont trop fragiles pour faire face à une telle pandémie.

La crainte du pire dans un système de santé largement privatisé

Le système de santé indien a démontré ses nombreuses faiblesses ces dernières années. Plusieurs [scandales](#) ont notamment fait la une des journaux démontrant l'absence d'investissement de l'État dans les structures de santé. D'après la Banque mondiale, la part de la santé dans le PIB du pays était de 3,7% en 2016 (pour 11,5% en France ou 8% en Iran). Aujourd'hui, il y aurait [0,7% de lits pour 1000 habitants](#) dans le pays avec un système de santé largement privatisé. Près d'un tiers des maladies et opérations seraient traitées dans un hôpital ou une clinique privés. Le nombre de lits, déjà faible, est donc à relier avec cette réalité. Certains Indiens n'ont aucun accès aux soins appropriés qui ne sont disponibles qu'à condition de pouvoir se le permettre financièrement.

Au-delà même de cet exode, l'environnement social et culturel ne favorise pas la bonne mise en œuvre des gestes barrières (respects des distances de sécurité, lavage des mains, confinement, etc.) notamment dans les bidonvilles. C'est pourquoi le gouvernement a imposé un confinement particulièrement strict avec une répression forte. Ainsi, les travailleurs journaliers rentrant chez eux ont parfois été frappés avec des bâtons ou forcés à marcher à quatre pattes en guise de punition pour ne pas avoir respecté le confinement. Ces mesures visent à freiner au maximum la propagation et laisser le temps aux [hôpitaux de se préparer](#).

Le gouvernement a annoncé [un plan de secours](#) de 20 milliards de dollars pour les travailleurs pauvres mais beaucoup ne sont pas déclarés et ne devraient toucher aucune aide. Les plus

précaires n'ayant pas de filet de sécurité ou d'épargne privée, l'impact de la crise et sa répercussion au quotidien devraient être particulièrement violents.

Image : Travailleurs en Inde by [Thomas Gerlach](#). Pixabay Libre de droit.

Pour aller plus loin...

- The Conversation, Coronavirus threat reveals the flaws in India health system. 20 mars 2020. <https://theconversation.com/coronavirus-threat-reveals-the-flaws-in-indias-health-system-134272>
- La Croix, La longue marche des travailleurs migrants piégés par le confinement. 30 mars 2020. <https://www.la-croix.com/Monde/Inde-longue-marche-travailleurs-migrants-pieges-confinement-2020-03-30-1301086841>
- Kaba, Arnaud. « Une culture du précaire ? Devenir ouvrier journalier en Inde », Autrepart, vol. 71, no. 3, 2014, pp. 157-173. <https://www.cairn.info/revue-autrepart-2014-3-page-157.htm#>
- RT France (youtube), Covid-19 en Inde : le confinement entraîne l'exode des travailleurs migrants indiens. 31 mars 2020. <https://www.youtube.com/watch?v=FGqR8vjYSd0>



Coréens d'Asie Centrale : une minorité modèle d'intégration socioéconomique en recherche d'opportunités



Daphnée ROCH

Issue d'une double formation en affaires Européennes et en relations internationales, Daphnée développe son intérêt pour l'Asie Centrale au travers d'un mémoire de recherche et d'un stage institutionnel se concentrant sur ces pays. Elle a aussi été amenée pour ses études à vivre en Norvège et en Suède, la rendant sensible aux questions concernant les pays nordiques.

Si d'après le magazine américain Forbes, l'ancien patron d'une compagnie minière est l'homme le plus riche du Kazakhstan, cela n'a rien de surprenant. Toutefois, si la fortune de l'ancien PDG de Kazakhmys (devenu depuis KAZ Minerals) n'est pas inhabituelle, son nom de famille retient l'attention. En effet, Vladimir Kim est un fier kazakhstanais d'origine coréenne. Étonnant ? Non. Depuis plus de 80 ans, une minorité coréenne vit et travaille en Asie centrale. Longtemps appelés les « coréens soviétiques », ses membres se donnent pour nom Koryo-saram (« personne de Corée »). Cette diaspora est principalement présente au Kazakhstan (environ 100 000 individus) et en Ouzbékistan (environ 180 000 individus). L'ascension de Vladimir Kim est l'exemple ultime de la capacité d'adaptation de cette minorité et de l'intégration de cette dernière aux sociétés eurasiatiques. Une intégration permise par la contribution économique des Koryo-saram au cours de son histoire.

Une minorité née dans la douleur

La présence de Coréens dans l'Empire russe remonte à la seconde moitié du XIXe siècle. Principalement des paysans fuyant l'élitisme agricole de la dynastie Joseon, ces migrants coréens s'installent dans l'Extrême-Orient russe où ils peuvent travailler la terre. Le déclin de la dynastie Joseon puis

l'annexion de la Corée par le Japon en 1910 accentuent la migration vers la Russie. En 1914, l'Empire russe compte 64 000 Coréens sur son territoire et ce, malgré la pression exercée sur la Russie par le Japon. La révolution bolchévique de 1917 n'arrête en rien cette migration alors que la lutte pour l'indépendance de la Corée s'intensifie.

Cependant, les autorités soviétiques se méfient de ces migrants. Ils craignent une éventuelle revendication pour une République Socialiste Soviétique Autonome de Corée basée à Vladivostok. Staline ordonne la déportation des coréens, soupçonnés de liens avec l'ennemi nippon. C'est ainsi qu'en 1937, environ 170 000 Coréens sont déportés vers les steppes du Kazakhstan et d'Ouzbékistan. La région a l'avantage d'être éloignée du Japon et d'être en manque de main d'œuvre agricole suite à des famines.

Premier peuple sujet à la déportation forcée en URSS, les Koryo-saram sont placés dans des kolkhozes isolés, forcés à travailler la terre. Les conditions sont extrêmement rudes. Souvent installés dans des baraquements de fortune, les déportés doivent tant bien que mal s'adapter au climat aride et extrême des steppes. En deux ans, 40 000 Coréens meurent de faim et de froid.

Toutefois, le travail acharné des Koryo-saram porte ses fruits : les systèmes d'irrigation construits rendent les terres arides cultivables. A la veille de la Seconde Guerre Mondiale, les Koryo-saram se lancent dans la culture de riz et de légumes. Durant les années de guerre, ils réussissent à augmenter leur production agricole et la taille de leurs terres. Grâce à leur contribution au développement de l'agriculture eurasiatique, les Koryo-saram deviennent une minorité modèle et hautement respectée par les populations locales. Leurs résultats agricoles sont même exposés à l'Exposition Economique Nationale de l'URSS à Moscou de 1953 à 1959. Cette productivité dans le cadre du travail agricole collectif et cette capacité à soumettre la nature correspondent parfaitement à la définition de l'« Homo sovieticus » à sa période de maturité « classique » donnée par le sociologue Iouri Levada.

La mort de Staline marque un tournant pour les populations minoritaires, notamment avec l'abolition des limitations de migration au sein de l'URSS. Ainsi, au Kazakhstan, les Koryo-saram migrent vers les villes, afin d'intégrer les universités. En Ouzbékistan, les Koryo-saram tendent au contraire à rester dans les campagnes. Néanmoins, quelques milliers de Koryo-saram décident de migrer vers les trois autres RSS d'Asie centrale.

Minorité russifiée, les Koryo-saram réussissent également à s'intégrer hors de la sphère agricole, aidés par leur réputation de forte productivité et leur niveau d'éducation élevé. Durant la période soviétique, une certaine intelligentsia coréenne se forme en Asie centrale, notamment dans les domaines de la science, l'éducation, la culture et même en politique. Cependant, la fin de l'Union Soviétique et donc de l'« Homo sovieticus » remettent en question cette intelligentsia et l'intégration socioéconomique des Koryo-saram.

Le nouveau rôle économique des Koryo-saram

La dissolution de l'URSS en 1991 propulse les nouvelles républiques indépendantes d'Asie centrale dans l'économie de marché. Or, la région est la moins développée de l'ancienne Union. Les économies des nouvelles républiques sont peu diversifiées en raison de la planification centrale et de la division du travail de la période soviétique. Tournées vers l'exportation à destination des autres régions soviétiques, la région produit principalement des matières premières (agriculture, hydrocarbures, minéraux). La transition économique

s'avère compliquée. Jusqu'à la fin des années 1990, la région est même en récession économique.

Toutefois, dans ce contexte de transition économique, les Koryo-saram se distinguent par leur réussite commerciale et en affaires. En effet, leur haut niveau d'éducation ainsi que leur expérience professionnelle les amènent à occuper certaines niches dans le nouveau secteur privé. De plus, les Koryo-saram, largement urbanisés, notamment au Kazakhstan, s'impliquent dans des formes urbaines d'entrepreneuriat typiques de l'économie de marché.

Dans ces premières années de transition économique, des Koryo-saram fondent ou dirigent des entreprises à gros effectif. C'est en particulier au Kazakhstan que la minorité coréenne connaît le plus grand succès. En effet, l'économie du Kazakhstan est la plus grande et la plus diversifiée des cinq nouvelles républiques. Outre la compagnie minière Kazakhmys, la société semi-étatique KRAMDS dirigée par Viktor Cho, rachète des parts d'entreprises pour les privatiser. Les trois géants kazakhs d'électronique ménagers Sulpak, Tecknodom et Planeta Elektroniki sont fondés par trois citoyens d'origine coréenne. Les Koryo-saram s'impliquent également dans le secteur bancaire : Vladilav Kim dirige Bank Centercredit (Kazakhstan), Tskhay Yuri établit Caspian Bank (Kazakhstan) tandis que Vitaly Vladimirovich Shin intègre le système de paiement Visa à la Tojiksodirotbank (Tadjikistan).

Néanmoins, au-delà de ce rôle essentiel dans la fondation de grandes entreprises à ambition nationale, la majorité des Koryo-saram font partie de la classe moyenne émergente. En effet, ils se distinguent en tant qu'entrepreneurs de petites et moyennes entreprises, principalement dans le commerce, la construction et la prestation de services. Au début des années 1990, les Koryo-saram fondent plus d'un millier d'entreprises privées à Almaty, centre économique du Kazakhstan. En Ouzbékistan où les Koryo-saram sont plus largement ruraux, on les retrouve dans les marchés derrière des stands de nourriture de type coréenne.

Parallèlement à l'époque soviétique où le travail des Koryo-saram a contribué au développement de l'agriculture, leur entrepreneuriat renforce le secteur tertiaire privé dans l'économie post-soviétique eurasiatique. De cette manière, l'entrepreneuriat des Koryo-saram favorise la diversification et la croissance économique au sein de la région. En effet, l'attrait du petit entrepreneuriat pour les Koryo-saram repose dans la réussite économique qu'elle apporte. Par conséquent, la nouvelle génération s'engage principalement dans l'entrepreneuriat au détriment des fonctions occupées par leurs parents car jugées peu rentables.

Quête de réussite économique et migration de retour

Bien que les Koryo-saram connaissent une certaine réussite économique, les opportunités économiques demeurent limitées en Asie centrale. La conjoncture économique eurasiatique est en berne et les républiques demeurent économiquement dépendantes de la Russie. En outre, la minorité coréenne russophone est de plus en plus marginalisée face aux nations titulaires d'Asie centrale et à leurs langues respectives. Les Koryo-saram se tournent donc de plus en plus vers les terres de leurs ancêtres.

Bien que petit acteur économique en Asie centrale, la Corée du Sud y multiplie les créations d'usines et d'entreprises grâce à ses chaebol, ainsi que les partenariats culturels. Les premiers destinataires de cette coopération sont les Koryo-saram qui sont donc employés pour leur connaissance des langues et du terrain. De surcroît, l'économie coréenne connaît une

croissance stable, à la différence de la Russie, terre traditionnelle d’immigration de travail eurasiatique.

Depuis 2004, la Corée du Sud s’ouvre aux travailleurs migrants, en particulier les ressortissants étrangers d’origine coréenne. La migration de retour des Koryo-saram est facilitée par les accords bilatéraux et les régimes d’exemption de visas avec les anciens pays soviétiques mis en place. Les salaires élevés en Corée (jusqu’à vingt fois supérieur) attirent et font croître le nombre de ressortissants d’Asie centrale travaillant dans le pays. Selon un rapport de 2015 de l’Overseas Korean Foundation, 12 413 Koryo-saram étaient titulaires d’un visa de travail et 13 597 du visa pour les « compatriotes de l’étranger ». Cependant, l’ONG Neomeo, basée dans l’agglomération de Séoul, estime que 40 000 Koryo-saram vivent et travaillent en Corée du Sud.

Néanmoins, les emplois ouverts aux Koryo-saram sont de bas niveau, de l’ordre du travail informel ou manuel dans l’industrie et la construction. Considérés comme des emplois dangereux et difficile, ils sont évités par les Sud-coréens. Les Koryo-saram parlent peu ou pas le coréen, ce qui limite leurs opportunités de travail et les salaires perçus et conduit à leur marginalisation économique. Une expérience qui peut être vécue comme dégradante pour des anciens entrepreneurs à succès. Certains Koryo-saram ne cherchent ainsi qu’à rester un temps en Corée du Sud, afin d’économiser pour une nouvelle vie en Asie centrale. Néanmoins, beaucoup restent et apprennent la langue. Malgré la discrimination, les salaires et opportunités économiques offrent un futur en Corée du Sud que l’Asie centrale n’est pas pour l’instant en mesure d’offrir aux Koryo-saram.

La stupéfiante capacité d’adaptation et d’intégration des Koryo-saram grâce à leur travail, d’abord agricole puis d’entrepreneur, les érigeant comme minorité modèle. Toutefois, la perte de leur identité leur porte préjudice dans leur recherche d’opportunité économique. Aussi bien en Asie centrale qu’en Corée du Sud, l’altérité des Koryo-saram les marginalise économiquement à l’heure du patriotisme. C’est donc l’intégration socioéconomique des Koryo-saram qui est entièrement remise en question dans le contexte actuel de réaffirmation culturelle des nations titulaires. Un défi de taille pour une minorité dont l’identité est à la croisée des chemins, ni tout à fait coréenne, ni tout à fait eurasiatique.

Image : par Evelyn Chai de Pixabay.



Au Canada : renouer avec les savoirs et pratiques autochtones un remède pour résoudre la crise globale



Laurent TESSIER

Doctorant en sciences des religions (EPHE/Université de Montréal), titulaire du master « conflictualité et médiation » (Université Catholique de l'Ouest, Angers) et du master « religion et laïcité dans la vie professionnelle et associative » (Institut Européen en Sciences des Religions – EPHE), Laurent mène actuellement ses recherches sur la droite religieuse canadienne et son influence sur la politique étrangère du Canada.

Une pandémie mondiale étroitement liée à la déstabilisation des écosystèmes, voilà le constat angoissant auquel nous sommes aujourd'hui confrontés. Malgré l'état de sidération général et notre sentiment d'impuissance, des plumes s'activent, ici et là, à la faveur du confinement général, pour pointer la responsabilité des activités humaines dans un tel désastre. En guise d'espérance, gageons que de tout mal peut s'extraire un antidote et que, sous certaines conditions, l'homme possède en lui-même les ressources essentielles pour renverser la donne.

La promesse autochtone et la psyché canadienne

Au Canada, « pays métis » selon la formule provocatrice de l'écrivain John Ralston Saul, la reconnaissance et la réhabilitation accrues de la mémoire des peuples et des cultures autochtones sont sans aucun doute des conditions pleines de promesses. De la conquête coloniale par les Européens aux XVI^e et XVII^e siècles, à l'exploitation à outrance des ressources forestières et minières aujourd'hui, les Autochtones ont été les victimes et témoins directs des effets du dérèglement des écosystèmes (épidémies, empoisonnement, marginalisation et aliénation culturelle).

Malgré cet héritage [qui continue de peser lourdement sur leurs conditions de vie](#), les Autochtones du Canada ([Premières Nations, Inuits et Métis](#)) se réapproprient aujourd'hui avec fierté leurs savoirs et leurs modes de vie ancestraux – nourris de la conscience d'une appartenance physique à la terre et de la conception égalitaire d'une « civilisation de minorités » – et [font valoir leurs droits](#). Reconnaître et réintégrer ces cultures dans la psyché de la nation canadienne, ce n'est pas seulement faire preuve d'humanité, mais aussi, plus largement, ériger la diversité culturelle et biologique comme l'étalon de mesure de notre Travail, c'est-à-dire de notre rapport à la nature et au monde.

L'homme, un acteur décisif de la diversité biologique et culturelle

L'Homme fait partie du vivant. Nous sommes partie prenante d'un écosystème global, et notre action peut, de bien des manières, modifier et déréguler son équilibre au point de compromettre ses capacités de résilience. Au cœur de la crise que nous éprouvons, un trésor en péril : la biodiversité.

[Comme Jacques Chirac le soulignait déjà en 2002](#), l'un des « chantiers prioritaires » pour nous en sortir, c'est la diversité, tant biologique que culturelle. « Toutes deux patrimoine commun de l'humanité, toutes deux sont menacées. » À cet enjeu crucial « la réponse, c'est l'affirmation du droit à la diversité et l'adoption d'engagements juridiques sur l'éthique. » Le président concluait ainsi : « Le moment est venu pour l'humanité, dans la diversité de ses cultures et de ses civilisations, dont chacune a le droit d'être respectée [en premier lieu celles des peuples autochtones gardiens de savoirs ancestraux inestimables], le moment est venu de nouer avec la nature un lien nouveau, un lien de respect et d'harmonie, et donc d'apprendre à maîtriser la puissance et les appétits de l'homme. »

Entre « nature » et « histoire », l'homme doit reconsidérer son activité pour une relation plus harmonieuse avec son environnement naturel et socio-politique

La relation entre nature et histoire – autrement dit, entre les contraintes imposées et les activités de l'homme, libre et créatif – doit être reconsidérée avec prudence. Nous sommes à un « tournant historique », un « changement de civilisation », [s'exclame Régis Debray](#), « jusqu'à présent on s'occupait de l'histoire et on avait oublié la nature, aujourd'hui on s'occupe de la nature et j'ai peur qu'on oublie l'histoire, c'est-à-dire le fait que l'homme a inventé des règles et des lois pour s'extraire de la lutte pour la vie, qui est celle de la nature. » L'enjeu majeur auquel nous devons sembler-t-il aujourd'hui faire face est de rééquilibrer le plus harmonieusement possible notre empreinte sur un monde que nous habitons, que nous façonnons, et dont nous prétendons parfois avoir la parfaite maîtrise.

S'il est une activité humaine qui soit à reconsidérer et permette justement de nous « extraire » des contraintes imposées par la nature, c'est bien le travail au sens large, c'est-à-dire notre capacité – par l'intelligence, l'effort manuel, la résistance parfois – à transformer notre environnement et nous-mêmes, pour un bien... comme pour un mal. Le travail prend tout son sens lorsqu'il permet à l'homme de surmonter les difficultés et de développer dans le même temps des habilités et des savoirs qu'il partage avec d'autres. C'est par ce partage, cette mise en commun – dont la Culture, au sens noble, est le fruit – que l'homme sort de son

individualité et construit son identité. Le travail suppose donc une orientation collective et une finalité partagée : faire société, faire nation.

« Eating from the common bowl » ou renouer avec l’esprit fondateur du Canada

Pendant les 250 ans qui ont précédé la création du Canada contemporain (1867), les savoirs et techniques transmis par les peuples autochtones ont permis aux colons européens de survivre et de s’implanter. Cet héritage a été depuis volontairement obscurci et aliéné par des récits mythologiques des origines, d’inspiration européenne, qui, selon John Ralston Saul, ne correspondent pas à la réalité profonde du Canada.

Aujourd’hui, l’essayiste engagé appelle à saisir l’opportunité de renouer avec le premier des trois piliers fondateurs du Canada (avec les Français et Britanniques) : les Autochtones. Au-delà des questions de survivance, c’est bien l’esprit égalitaire – l’approche non raciale et non homogène de la vie communautaire –, l’esprit de conciliation permanente, et le souci d’équilibre entre l’individu et le groupe qui ont insufflé au Canada une idée politique directrice originale, non pas européenne mais « métisse ». Renouer avec les origines signifie donc, d’une certaine manière, retrouver le vocabulaire adapté pour se retrouver et pouvoir parler de soi. C’est là, aussi, une condition pour faire du Canada non pas la nation hésitante d’aujourd’hui, mais un pays plus fort et confiant en l’avenir.

Révolution écologique et (donc) révolution culturelle

Cette approche autochtone de la vie en communauté est inextricablement liée à une relation à l’environnement – là aussi à redécouvrir – fondée sur l’interdépendance. Son maître-mot : extraire le juste nécessaire pour garantir à la nature ses forces et le temps de se régénérer. Mais ce rapport d’interdépendance est aujourd’hui mis à mal par des logiques « hors-sol » – invasives, accumulatrices et comptables – qui nient la logique du vivant. Il est tout aussi menacé par un appauvrissement des savoirs ancestraux – conséquence de la précarité socio-économique des populations autochtones – qui sont pourtant la clé de sa stabilité.

Pour réhabiliter pleinement la participation essentielle des populations autochtones dont ces savoirs ancestraux sont le fruit, il est donc urgent d’adopter une approche environnementale non pas seulement économique, mais aussi et surtout culturelle. Cela implique de revoir nos modèles de pensée et d’action – les normes culturelles que nous imposons – à l’aune de nouveaux principes, à commencer par celui de justice environnementale. Souvent marginalisées et pauvres, les populations autochtones pâtissent, aujourd’hui comme hier, de l’acculturation forcée à des modes de vie inadéquats qui alimentent leurs lots d’inégalités au sein de leurs communautés, mais aussi de tensions vis-à-vis du reste de la société. Pour contrer cette dynamique mortifère, il n’existe pas de modèle prédéfini ou de solution clé en main. Il faut innover en initiant avec les Autochtones une conversation respectueuse pour un véritable partenariat en faveur d’un développement durable.

Les Autochtones, des partenaires de premier plan

[Selon un rapport de l’Institut du développement durable et des relations internationales](#), « une question centrale à résoudre est celle de [la] préservation [des Autochtones], de leur soutien, et donc des formes de développement économique et social à inventer qui, à la fois

préserveraient leurs spécificités tout en leur permettant d’atteindre les indices de développement humain qui leur paraissent désirables. »

Pour y parvenir, deux grandes priorités. En premier lieu, le Canada doit renforcer son financement des structures éducatives à destination des populations autochtones dans un double objectif : leur permettre d’acquérir des qualifications plus importantes afin qu’ils accèdent plus nombreux à des postes à responsabilités ; et soutenir davantage les études autochtones pour réhabiliter, approfondir, et transmettre les savoirs ancestraux et la diversité des cultures autochtones. Enfin, [la collaboration scientifique autochtone](#) devrait être davantage promue afin de mettre en place de nouvelles politiques de conservation de la nature qui prennent mieux en compte la contribution essentielle des communautés autochtones dans la protection de la biodiversité, notamment sur des territoires éloignés.

Un chemin encore long

Aujourd’hui, malgré les rapports d’enquête sur le sort réservé aux populations autochtones du Canada, malgré la reconnaissance d’un « génocide culturel » par la Cour suprême du Canada, malgré les actes de contrition du gouvernement, la route est encore longue. En février 2020, le blocage des chemins de fer canadiens par des communautés autochtones à travers tout le pays, pour soutenir les chefs héréditaires Wet’suwet’en (Colombie Britannique) [opposés au passage d’un oléoduc sur leurs terres ancestrales](#), montre une fois de plus que le rapport de force entre les Autochtones et les autorités canadiennes contre des projets miniers, pétroliers ou hydroélectriques reste vif.

Cependant, l’urgence environnementale semble faire bouger les lignes. Début mars 2020, le Premier ministre Justin Trudeau, [a appelé à une grande consultation entre « les gouvernements, les entreprises, la société civile, les communautés autochtones et tous les Canadiens »](#) pour aider ce pays à devenir neutre en carbone en 2050 tout en développant son économie. Reste à savoir si cette révolution écologique désirée s’accompagnera d’une révolution culturelle nécessaire.

Image : Le premier ministre Justin Trudeau et le chef de l’Assemblée des Premières Nations Perry Bellegarde à la signature du Protocole d’entente avec l’Assemblée des Premières Nations sur les priorités communes à la Colline parlementaire à Ottawa, le lundi 12 juin 2017. LA PRESSE CANADIENNE/Sean Kilpatrick.



Allemagne : l'Église, un employeur comme les autres ?



Marie MIGEON

Étudiante en Master de Relations Internationales dans le cadre d'un double cursus franco-allemand entre Sciences Po Lille et l'Université de Münster, Marie s'intéresse depuis de nombreuses années aux questions des droits humains. Les problématiques liées au pluralisme culturel et religieux lui paraissent passionnantes dans des pays aussi différents que l'Allemagne et l'Égypte.

Deuxième employeur d'Allemagne derrière le secteur de la métallurgie ([1,2 million d'employés](#)), les Églises chrétiennes et leurs organisations – la Diakonie, protestante, et Caritas, catholique – jouent un rôle singulier dans le monde du travail allemand. Ces organisations ont développé un droit du travail ecclésiastique, pas toujours en accord avec le droit du travail fédéral et avec ses dispositions anti-discrimination. Ces dernières années, la Diakonie en particulier a fait l'objet de débats et de procès tentant de répondre à la question : l'Église est-elle un employeur comme les autres ?

Une coopération entre Églises et État

La Diakonie emploie près de 600 000 personnes en Allemagne, principalement dans le secteur de l'action sociale. Depuis 1848, cette action a pris une place centrale dans l'Église protestante, et [la Diakonie existe sous sa forme actuelle depuis 1975](#). L'organisation gère ainsi des maisons de retraite, des écoles maternelles, des crèches, des camps de réfugié-e-s, et conduit une action d'assistance sociale, par exemple auprès des jeunes défavorisés ou des femmes victimes de violences conjugales.

Ce travail est possible du fait [du régime particulier de « séparation-coopération » entre les Églises et l'État allemand](#), très différent du régime français. L'État allemand, à travers la Loi fondamentale de 1949, garantit la neutralité de l'État en matière religieuse (ce qui signifie qu'il n'y pas d'Église d'État) et pose des principes fondamentaux. Les Länder sont ensuite libres d'interpréter ces principes, par exemple en ce qui concerne les cours de religion, mais tous ont adopté une forme de coopération institutionnalisée avec les Églises. En effet, les Églises sont des corporations de droit public,

ce qui leur permet d’agir en tant que partenaires de l’État, ce qu’elles font principalement dans les questions éducatives et les questions sociales.

Entre respect du droit du travail et droits spécifiques

En tant qu’employeurs, les organisations religieuses, dont la Diakonie, doivent respecter le droit du travail. Cependant, la Loi Fondamentale de 1949, de même que la loi sur l’égalité de traitement de 2006 octroient aux Églises des droits spécifiques, leur permettant de mettre en place leur propre droit du travail.

Ainsi, la Loi fondamentale fait référence à [l’article 137 de la Constitution de la République de Weimar de 1919](#), et donne aux sociétés religieuses une liberté de gestion et d’administration de ses affaires dans la limite du droit fédéral. La loi sur l’égalité de traitement, quant à elle, autorise aux organisations religieuses une exception à l’interdiction de discrimination basée sur la conviction religieuse [dans son paragraphe 9](#). Celui-ci indique qu’elles ont le droit d’exiger une religion particulière si cette religion est nécessaire à l’emploi. Cela peut sembler logique : l’Église protestante a le droit d’exiger de ses pasteur·e·s qu’ils/elles soient protestant·e·s. Cependant, le droit du travail ecclésiastique semble s’appliquer au-delà.

Multiplication des accusations de discrimination

Comme le rapporte [un article de Die Zeit de février 2019](#), les Églises et leurs organisations ont également utilisé leurs droits spécifiques pour choisir la confession, l’orientation sexuelle et le statut marital de ses employé·e·s. Ainsi, un professeur n’a pas été embauché dans un établissement scolaire catholique après avoir annoncé qu’il souhaitait épouser son partenaire. De même, un médecin dans un hôpital catholique a été licencié après avoir divorcé et s’être remarié. L’Agence Fédérale Anti-discrimination (Antidiskriminierungsstelle des Bundes) a également mis en lumière [des exemples de discrimination dans les annonces d’emploi d’organisations religieuses](#). Ainsi, des annonces pour des emplois de gardien·ne·s de cimetière ou d’infirmier·e·s demandaient une appartenance religieuse particulière. A l’époque de ce rapport, ces annonces ont été classées comme présentant un risque de discrimination, mais les dernières décisions juridiques permettent de clairement identifier ces pratiques comme de la discrimination.

Bien que les différentes organisations des Églises chrétiennes aient été accusées de discrimination, c’est l’exemple de la Diakonie qui est le plus parlant. En effet, elle a dû faire face à une affaire de discrimination à l’embauche qui modifie progressivement les droits spécifiques des Églises dans le droit du travail. En 2012, Vera Egenberger s’est portée candidate pour un poste de consultante chargée des questions de discrimination raciale au sein de la Diakonie, impliquant une représentation de la Diakonie à l’extérieur. Comme l’expliquait [Deutschlandfunk en 2018](#), Vera Egenberger estime être parfaitement qualifiée pour ce poste, d’autant plus qu’elle a de l’expérience dans ce domaine. Pour la Diakonie cependant, il était impossible que Mme Egenberger obtienne cet emploi, puisqu’elle n’a pas de religion, et que l’annonce précisait que l’employé·e devait être de confession chrétienne. S’estimant victime de discrimination, puisque l’emploi auquel elle a postulé n’avait rien à voir avec la religion, Vera Egenberger a donc décidé de poursuivre la Diakonie pour discrimination.

Les Églises rentrent dans le rang ?

En 2018, cette affaire a conduit à deux décisions de justice. [En avril 2018](#), suite à une demande de la Cour fédérale du travail, la Cour de justice de l'Union européenne a estimé que la directive européenne de 2000 n'interdisait pas aux Églises d'exiger une religion particulière de la part de ses employé·e·s. Cela doit cependant être justifié, et si une Église assure que la religion représente « une exigence professionnelle réelle, légitime et justifiée », « cette allégation doit pouvoir faire l'objet d'un contrôle juridictionnel effectif ». Cette décision fait bouger les lignes en Allemagne, où jusqu'à présent ces exigences de la part des Églises n'avaient pas à être justifiées, du fait de l'article 140 de la Loi fondamentale. A la suite de cet avis, la Cour fédérale du travail, à Erfurt, a statué sur l'affaire Egenberger [en octobre 2018](#). Estimant que l'exigence de religion n'était pas justifiée, elle a condamné la Diakonie à verser 4000 euros de dommages à Mme Egenberger.

Cette décision n'a représenté qu'une première étape dans la transformation des droits des Églises en tant qu'employeurs. En effet, [en février 2019](#), la Cour fédérale du travail a jugé que le licenciement d'un médecin par un hôpital catholique du fait de son deuxième mariage n'était pas justifié. Cette décision renforce la décision prise dans l'affaire Egenberger, et réduit un peu plus les dérogations des Églises et de ses organisations. Les Églises ne sont toujours pas un employeur comme les autres, et il faudra une décision de la Cour fédérale constitutionnelle pour véritablement amener les Églises allemandes vers le droit du travail.

Image : Photo de la Cathédrale de Berlin, par Protestinter, 5 août 2019 ([reformmes.ch](#))



Profession journaliste : entre risques et renouvellement d'un métier qui souhaite briser la configuration ethno-nationale des sociétés balkaniques



François LHOUMEAU

Après avoir vécu plusieurs expériences professionnelles en Serbie, au Kosovo et en Bosnie-Herzégovine, François se passionne pour les Balkans et les enjeux ethniques, culturels et religieux traversant la région. Son mémoire de recherche porte sur l'implication de l'identité ethno-nationale dans le processus de reconstruction post-conflit en Bosnie-Herzégovine.

Tous les voyants sont au rouge. L'ensemble de la communauté internationale s'accorde. La liberté de la presse et l'exercice de la fonction journalistique sont menacés dans les Balkans occidentaux, et ce depuis plusieurs années. En 2015, l'organisation Human Rights Watch alertait [dans une étude sans précédent](#) sur une situation critique mais pérenne : « A Difficult Profession - Media Freedom Under Attack in the Western Balkans ». Pourtant, quatre ans plus tard, la situation reste alarmante. Dans son classement annuel sur la liberté de la presse dans le monde, Reporters Sans Frontières offre un aperçu de ce constat préoccupant. De la Bosnie-Herzégovine au Monténégro, les pays des Balkans sont classés de la 63^{ème} à la 104^{ème} place sur 180. La Serbie, qui égalait en 2013 le rang actuel de la Bosnie-Herzégovine, s'est vu rétrogradée progressivement [à la 90^{ème} place](#).

Dans ces pays toujours fortement marqués par l'héritage des guerres des années 1990 (Croatie 1991-1995, Bosnie 1992-1995, Kosovo 1998-1999), les médias se transforment en outil de diffusion du programme nationaliste. Dans un ensemble politico-institutionnel fonctionnant à travers le marqueur ethnique, la diversité des médias est limitée au profit d'une forte collusion avec le pouvoir. Le métier de journaliste en est la première victime. Pressions, menaces, atteintes physiques et autocensure constituent le quotidien des journalistes. Bien loin d'une recherche de vérité tant nécessaire à ces sociétés en reconstruction, le journalisme est contraint de se lier à la doctrine ethno-nationaliste dominante. Dans le cas contraire, c'est l'intégrité physique et morale des journalistes qui est en danger.

Pourtant, le journalisme d'investigation et indépendant persiste dans les Balkans occidentaux. Dans le cadre d'une prise de conscience grandissante du lien entre journalisme et réconciliation, le métier tend à se réinventer. De nombreuses mesures doivent être mises en œuvre pour le protéger.

Un journalisme à la solde du pouvoir – ou comment l'autorité nationaliste entre en guerre contre les médias critiques

Les conflits nés de l'éclatement de la Yougoslavie ont entraîné la constitution de sociétés fragmentées. A la rhétorique nationaliste s'est ajoutée une division territoriale entre des communautés ethno-nationales. Cet ensemble complexe est tenu d'une main de fer par les partis au pouvoir. Nationalisme, corruption et interprétation belliqueuse du passé sont les principaux outils de cette machine politico-institutionnelle. Héritée des conflits, elle maintient les sociétés dans un cycle de violence dangereux. Dans ce contexte, le journalisme n'est qu'un instrument de plus aux mains du pouvoir. Censé tenir le rôle de quatrième pouvoir, il se révèle être à la solde des intérêts partisans.

D'une manière indirecte, le levier financier est utilisé par les autorités pour décourager l'apparition de médias aux contenus critiques. Dans ce secteur en difficulté qu'est le journalisme, l'allocation de fonds est nécessaire à la survie des médias. Or, les deux principales ressources, la publicité et le financement public, sont utilisés par les partis comme outil d'influence. En Bosnie-Herzégovine et en Serbie, la majorité des annonceurs est constituée d'entreprises publiques et du gouvernement. Ces derniers utilisent de fait leur rôle d'acheteur pour favoriser les médias pro-gouvernementaux, ou faire pression sur le contenu médiatique. Au sujet de la Bosnie-Herzégovine, [le US Department of State note](#) : « Des fonctionnaires ont menacé les médias de perdre leur publicité ». Concernant l'allocation de fonds publics, l'opacité du processus révèle l'implication du politique dans le choix de contenus éditoriaux. Ainsi, le tabloïd serbe pro-gouvernemental Srpski Telegraf [recevait 222 000 dollars en 2018](#), quand rien n'était alloué à des journaux neutres et indépendants comme Danas.

Les gouvernements exercent également une pression plus directe et visible sur les médias. [Reporters Sans Frontières condamnait par exemple le limogeage des dirigeants clés du radiodiffuseur public monténégrin RTCG en 2018](#). Préférés, des partisans du parti au pouvoir, le DPS, en ont pris la tête. De même, [la discréditation publique des médias d'opposition est pratique courante](#) : « Ils le font par exemple en utilisant des caricatures accusant les médias critiques et les journalistes de faire partie d'une soi-disant "mafia médiatique" qui s'efforce de renverser les gouvernements ».

Ces différentes pratiques contribuent à renforcer les partis au pouvoir, tout en vidant la profession journalistique de son sens. Tout comme les partis politiques, les médias s'appuient sur une rhétorique ethno-nationaliste. Le principal effet : le maintien des sociétés dans des divisions artificielles. [La devise de la Radiotélévision de la Republika Srpska](#), entité serbe de la Bosnie-Herzégovine, en est la plus probante. En étant « au service de [son] peuple », c'est-à-dire le peuple serbe, la cohésion du groupe ethno-national est renforcée, au prix de la vérité et de la réconciliation.

Une prise de risque des médias indépendants

A la difficulté d'exercer le métier de journaliste indépendant, s'ajoute une prise de risque quotidienne. Les journalistes à la voix discordante sont attaqués, menacés ou agressés. [En 2019, ce sont 85 cas d'attaques, menaces ou pressions politiques qui ont été recensés en Serbie](#). En Bosnie-Herzégovine, sur la même année, [cinq menaces de morts s'ajoutent aux 37 cas de violations des droits des journalistes comptabilisés](#).

Qui sont ces journalistes ? Majoritairement indépendants, pro-opposition et enquêtant sur des cas de corruption dans la sphère politique, ils sont la cible directe du pouvoir politique. Dirigeants locaux ou nationaux n'hésitent pas à s'engager dans une lutte contre eux. S'ils usent de l'intimidation, certaines personnalités publiques ont également recours à la violence physique. En Serbie, c'est le maire de Grocka, membre du Serbian Progressive Party au pouvoir, qui a ordonné un incendie criminel au domicile du journaliste Milan Jovanovic. Lui-même et son épouse étant présents lors de l'attaque. [Au Monténégro, Olivera Lakic fut quant à elle blessée par balles à son domicile](#).

Le rôle même du journaliste est menacé. C'est leur quête de la vérité qui les met face au danger. Surtout, ils constituent une menace pour les pouvoirs en place en offrant un contre-discours à la rhétorique nationaliste. Or, celle-ci constitue l'essentiel de la stratégie politique dominante. Lorsqu'il n'est pas fait usage de l'attaque directe, s'effectue une discréditation publique autour de l'ethnicité. Au Kosovo, dans une société à majorité albanaise, [les journalistes critiques sont « dénoncés ou qualifiés de 'traîtres' ou de 'sympathisants serbes' par le gouvernement »](#). De même, les journalistes issus de la minorité serbe sont la cible de « campagnes pro-gouvernementales ».

Plus inquiétant encore, les citoyens viennent à justifier ce comportement hostile envers les journalistes. Dans une étude de 2019 sur la Bosnie-Herzégovine, 21% des répondants justifiaient les attaques envers les journalistes. Alors que la confiance envers les médias diminue sur la période 2018-2019, [la confiance envers les institutions et dirigeants politiques croît](#). Dans les faits, plusieurs attaques spontanées de citoyens envers les journalistes ont été relevées en 2019. Celles-ci sont des conséquences directes du rôle joué par les élites politiques dans la reproduction de la violence culturelle.

Face à ces risques, les journalistes se contraignent souvent à l'autocensure. Du côté juridique et pénal, la plupart des cas restent non résolus et non punis. Entre 2006 et 2019, seulement 30% des actes criminels ont été jugés en Bosnie-Herzégovine. Au Monténégro, [deux tiers des attaques sont non résolus depuis 2004](#).

La transformation d'une profession résiliente

Malgré risques et limites, le métier persiste. Plusieurs journalistes et médias indépendants continuent d'exercer. Au Kosovo notamment, un relatif pluralisme peut être observé : « un grand nombre de médias sont détenus par des propriétaires n'ayant pas un lien direct avec le monde politique ». Face au risque, le métier de journaliste s'adapte. Usage des réseaux sociaux, siège et locaux tenus secrets, le Courrier des Balkans nous offre [une immersion dans le monde du journalisme d'investigation au Kosovo](#). Entre résilience et devoir, le journalisme de qualité est plus que jamais nécessaire.

Dans le cadre de la politique d'élargissement de l'Union européenne (UE) aux Balkans occidentaux, les médias sont une priorité. Selon l'article 49 du Traité de Lisbonne, aucun pays

ne peut rejoindre l'UE sans garanties du respect de la liberté d'expression. De fait, l'UE apporte son soutien au développement d'un journalisme libre et indépendant dans les Balkans. Parallèlement à un soutien financier, l'UE a instauré [en 2017 les « UE-Western Balkans Days »](#) dont l'objectif est de « veiller à ce que la liberté des médias reste une priorité ». En mai 2019, c'est un programme régional, [JUFREX 2](#), qui a vu le jour. Plusieurs organisations internationales s'emparent également du sujet, à l'image de [la campagne de sensibilisation de l'OSCE à la sécurité des journalistes au Kosovo](#).

Derrière ce soutien international et cette résilience locale, un objectif particulier : l'implication citoyenne dans le développement du journalisme favoriserait la réconciliation, et inversement. Dans ce cadre, [plusieurs projets participatifs](#) ont vu le jour ces dernières années. Leur objectif : « catalyser une nouvelle forme participative de médias, qui a servi à transformer la manière dont les histoires positives de coopération et de réconciliation interethniques sont rapportées ». Le Post-Conflict Research Center, engagé dans la réconciliation en Bosnie-Herzégovine, met en œuvre le programme « Citizen Journalism and Digital Activism » depuis 2014. En formant les jeunes à une nouvelle forme de journalisme engagé, l'ONG souhaite ouvrir le journalisme à de nouvelles voix/es. Dans la même veine, le réseau régional [« Balkan Investigate report Network »](#) tend à promouvoir la liberté d'expression dans la région.

Malgré des lois qui assurent le respect de la liberté d'expression et la protection des journalistes, en pratique, la profession reste à risque dans les Balkans. Pressions et ingérence du pouvoir politique alliées à un danger physique constant mettent en péril le métier de journaliste. Dommage collatéral des structures politiques ethno-nationalistes, le journalisme, contraint, n'a d'autres choix que de reproduire ces mêmes logiques. Sa résilience offre néanmoins un espoir. A l'UE d'user des instruments en sa possession pour amorcer un changement plus que nécessaire.

Image : Dessin de Emdé, *Itinérance des jeunes reporters dans les Balkans*, 2018, dans [La Montagne](#).